

Règlement intérieur de la Médiathèque du CNA



- La médiathèque doit rester un lieu convivial dans le respect des règles de savoir-vivre.
- Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés.
- Le lecteur ne peut pas circuler en dehors des espaces publics.
- Les **animaux** ne sont pas admis, à l'exception des chiens guides d'aveugles.
- Le lecteur doit respecter les consignes du personnel.
- Le **silence** est requis dans les salles de lecture.
- Les téléphones portables doivent être **éteints**.
- Il est **interdit de manger ou de boire dans les espaces publics**.
- Il est interdit d'utiliser un langage grossier ou d'avoir un comportement inadéquat.
- Il est interdit d'être sous l'influence de l'alcool ou de la drogue ou d'en consommer dans l'édifice.
- L'usager veillera à avoir une hygiène corporelle qui n'incommoder pas les autres usagers.
- Il est interdit d'utiliser la Médiathèque, ses services et ses équipements à des fins autres que celles qui correspondent à ses missions et mandats.
- Un **système de sécurité** protège les documents de la Médiathèque. Aucun document ne doit quitter l'enceinte du CNA être enregistré au guichet du prêt.
- Le lecteur doit bien prendre **soin des documents empruntés**. Il n'y apporte **aucune annotation**, pas même au crayon, et il signale sans retard toute perte ou vol. Le lecteur paiera pour tout dommage causé (détérioration, perte, vol).
- Le CNA peut retirer la carte de lecteur à toute personne qui ne respecte pas le règlement d'ordre intérieur. Le séjour dans les espaces publics peut leur être refusé.
- La médiathèque décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels.

Prêt gratuit

- 10 documents pour 2 semaines, renouvelable pour 1 semaine
- L'accès est libre et le prêt est gratuit.
- Les revues peuvent uniquement être consultées sur place.

Règlement du prêt de DVD

Le CNA met à la disposition des usagers de la médiathèque un important fonds de DVDs. Elle a acquis, pour pouvoir les prêter les droits de prêt et de consultation auprès des éditeurs.

Il est possible d'emprunter 10 DVDs pendant 2 semaines (avec 1 semaine de prolongation). Certains DVDs, signalés par une **étiquette rouge**, ne sont pas consultables sur place.

Pour emprunter un DVD, il faut au préalable s'engager :

- à rendre le DVD dans les délais impartis (2 semaines)
- à l'utiliser **uniquement** dans le cercle familial
- à respecter la législation en vigueur (ex : copie interdite)

- à les rembourser en cas de perte ou de détérioration

Les emprunteurs sont invités à signaler au personnel de la médiathèque les difficultés de lecture qu'ils pourraient rencontrer.

Les DVDs sont très fragiles et leur remplacement est souvent impossible car ils sont rapidement épuisés.

Respectez les DVDs ainsi que les auteurs des œuvres audiovisuelles en ne les copiant pas !

Pénalités de retard

En cas de retard, les usagers reçoivent une première lettre de rappel, puis une seconde lettre la semaine suivante.

En cas de non-retour des documents, l'usager est bloqué : il ne peut plus emprunter à la médiathèque et ceci autant de temps qu'il a de jours de retard.

Le retour des documents est toutefois possible tous les jours de 8h à 22h à l'accueil du CNA (RDC).

Consultation/visionnage sur place

Une salle est réservée au visionnage de DVD sur place. Il vous suffit de choisir un DVD, d'aller à la banque de prêt où on vous donnera un casque en échange de votre carte lecteur.

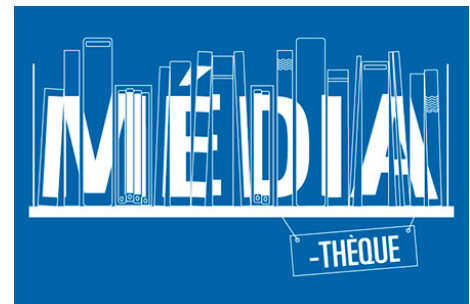
La salle de consultation est équipée de lecteurs blu-ray.

La collection de périodiques anciens (env. 170 titres) est consultable sur réservation. Elle comprend des périodiques datant de 1920 jusqu'à nos jours, essentiellement sur le cinéma allemand, luxembourgeois et français, elle est intégrée au catalogue collectif bibnet.

Médiathèque
Centre National de l'Audiovisuel
1b rue du Centenaire
L-3475 Dudelange

Médiathèque@cna.etat.lu

Tél.: +352-52-24-24-1



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les Données (les « Données Personnelles ») collectées lorsqu'une personne se présente à la bibliothèque sont exclusivement utilisées pour l'inscription auprès de la Médiathèque du CNA, ainsi que la fourniture des services de la bibliothèque au lecteur, à savoir la

réservation, le prêt et la consultation sur place de documents, l'utilisation des outils informatiques et la consultation des ressources en ligne mis à disposition par la bibliothèque.

Au moment de l'inscription, les données du demandeur sont, avec son accord, enregistrées dans le fichier de lecteur qui est partagé entre les bibliothèques luxembourgeoises membres du réseau bibnet.lu (le « Fichier collectif des lecteurs »). Les bibliothèques membres se sont obligées par convention avec la Bibliothèque nationale à respecter les dispositions du règlement (UE) général sur la protection des données du 27 avril 2016 (2016/679). Conformément à la loi du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat, la Bibliothèque nationale assure le rôle de coordinateur du réseau des bibliothèques luxembourgeoises.

La Médiathèque du CNA, sous l'autorité de Paul Lesch, ainsi que le directeur de la Bibliothèque nationale, sous l'autorité du ministre ayant la Culture dans ses attributions, conjointement avec les autres bibliothèques du réseau bibnet.lu, est le responsable de traitement selon le Règlement (UE) 2016/679.

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679, le lecteur peut à tout moment demander l'accès et la rectification de ses données personnelles à la Médiathèque du CNA. Le lecteur peut accéder et rectifier ses données personnelles lui-même à travers son compte lecteur sur <http://www.a-z.lu> ou à l'accueil de la bibliothèque.

Le lecteur peut retirer à tout moment son consentement à l'intégration de ses données au sein du Fichier collectif des lecteurs du réseau bibnet.lu. Le lecteur dispose également du droit de s'opposer au traitement de ses Données Personnelles, de demander leur effacement, de demander la limitation du traitement de ses Données Personnelles, de demander la portabilité des Données Personnelles le concernant.

Dans certains cas prévus par le Règlement UE 2016/679, la bibliothèque peut s'opposer à ces droits. L'opposition au traitement, le retrait du consentement au traitement et la demande d'effacement ou de limitation des données personnelles entraîne la perte d'accès aux services du prêt, et aux services informatiques de la Médiathèque du CNA. Le lecteur devra remettre sa carte de lecteur à la Médiathèque du CNA.

Toute demande d'information ou d'exercice d'un des droits conférés par le Règlement (UE) 2016/679 peut être adressée par courriel à la Médiathèque du CNA (mediatheque@cna.etat.lu) ou par courrier postal Centre National de l'Audiovisuel, 1b rue du Centenaire, L-3475 Dudelange.

Le lecteur dispose enfin de la possibilité de porter plainte, en cas de manquement(s) aux règles applicables en matière de protection des données personnelles, devant une autorité de supervision telle que la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD).

La durée d'inscription à la Médiathèque du CNA est de 2 ans, sauf prolongation(s). 24 mois après expiration de la ou des inscription(s) du lecteur auprès de la ou des bibliothèques du réseau bibnet.lu, les données personnelles du lecteur seront effacées automatiquement. L'historique de ses prêts sera conservé de façon anonyme pour les statistiques de la bibliothèque. La bibliothèque se réserve le droit de conserver les données au-delà de la durée de conservation des 24 mois jusqu'à régularisation de la situation (prêt non retourné, amendes non payées, ...) de la part du lecteur. Lors de l'inscription, le formulaire d'inscription signé est classé et gardé dans les archives en ordre chronologique des inscriptions.